



Place Charles de Gaulle
92410 VILLE D'AVRAY
accueil@mptva.com
01.47.50.37.50

FICHE D'ADHESION SAISON 2011 - 2012

Photo
obligatoire
pour les mineurs

La MJC Maison Pour Tous de Ville d'Avray a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire. Elle contribue au développement des liens sociaux.

La **MJC Maison Pour Tous** est une **association** régie par la loi 1901 à but non lucratif, administrée par des bénévoles.

L'adhésion marque l'accord avec les valeurs et principes de l'association. Elle marque également l'acceptation du règlement intérieur permettant le bon fonctionnement de l'association (respect des adhérents, des locaux mis à disposition, ...).

L'adhésion permet bien sûr de participer aux différentes activités proposées, mais aussi de s'impliquer dans la vie de l'association notamment en participant à différents projets tels que le soutien scolaire, l'alphabétisation, de voter à **l'assemblée générale (samedi 5 février 2012)** et d'aller plus avant en s'engageant dans le conseil d'administration qui décide des orientations, projets et actions à mener.

Elle est individuelle et son coût est de 20€ pour la saison 2011- 2012 (valable de septembre à juillet). La MJC Maison Pour Tous est affiliée à la Fédération Régionale des MJC en Ile de France et soutenue par la municipalité de Ville d'Avray.

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e), OUI
(père, mère, tuteur) autorise mon enfant à quitter seul les locaux. Les mineurs
demeurent sous la responsabilité de leurs parents en dehors des horaires d'ateliers. NON

Je n'accepte pas que la MJC Maison Pour Tous utilise des photographies sur
lesquelles je figure (réalisées dans le cadre des activités ou animation de l'association)

Je n'accepte pas que l'association m'envoie ponctuellement des informations relatives à
la vie de la MJC Maison Pour Tous

Je soussigné (nom et prénom de l'adhérent)
déclare adhérer à la MJC Maison Pour Tous, en acceptant le règlement intérieur et avoir pris
connaissance des informations portées sur la présente fiche.

Fait à Ville d'Avray, le /..... /.....

Signature de l'adhérent

Signature du responsable légal
pour les mineurs

Partie réservée à l'administration :

Reçue le par

Saisie le par.....



A COMPLETER EN MAJUSCULES

Nom : Prénom :
 Nom du responsable légale, si l'enfant ne porte pas le même nom :
 Date de naissance :/...../..... Sexe : F M
 Adresse : Ville : CP :
 ☎ domicile : 01..... ☎ prof. : 01..... ☎ : 06.....

Email (1 case par lettre en **majuscule**) :

.....@.....

Demande d'attestation d'inscription

Demande de carte d'adhérent

Pièces à joindre à l'inscription

Documents à présenter pour la réduction

Certificat médical* 2 Timbres

Famille nombreuse Domicile* Quotient familial** Carte étudiant

Photo *obligatoire pour les activités corporelles

* quittance de loyer / EDF, moins de 3 mois ** feuille d'imposition

Activités	Séances		Horaires	Jours	Supplément fournitures	TARIF	
	16	32				Ville d'Avray	Hors Ville d'Avray
Total tarif des activités / total fournitures							
FORFAIT DUO <i>Valable pour deux activités de 32 séances</i>	Forfait Expression Corporelle			1 h			
				1h30			
	Forfait Arts et Traditions			3 h			

PARTIE A COMPLETER AVEC L'ADMINISTRATION

LA REDUCTION de 25% s'applique au TOTAL du tarif des activités, (sans les fournitures et ne sont pas cumulables).

En cas d'absence de justificatifs à l'inscription, le tarif normal sera appliqué.

Famille Nombreuse Quotient familial Etudiant (-26 ans)	25 %	
2 ^{ème} Activité (applicable sur l'activité complémentaire la plus élevée)	5 %	
3 ^{ème} Activité (applicable sur l'activité complémentaire la plus élevée)	10 %	

TARIF INSCRIPTION

Total des activités		
Forfait duo	+	
Fourniture	+	
Réduction	-	
Total	=	
Adhésion	+	20 €
MONTANT TOTAL	=	

REGLEMENT

Montant	N° du Chèque	Emetteur	Date d'encaissement	Banque
€				
€				
€				

Carte Bancaire	Montant
 €

Comité d'Entreprise	N° de chèque

<input type="checkbox"/> Pass 92
Remboursement courant février

Date d'encaissement des chèques

Pour les pré-inscriptions : 1^{er} chèque fin juillet, 2^{ème} chèque fin décembre, 3^{ème} chèque fin février 2012

Pour les inscriptions à partir de septembre : 1^{er} chèque fin octobre, 2^{ème} chèque fin décembre, 3^{ème} chèque fin février 2012